M-535

Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «De l'opportunité d'élargir les heures d'ouverture des maisons de quartier».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 27 juin 2006, dans le rapport M-535 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à entamer une large discussion avec les comités et professionnels des espaces d'animation socioculturelle et les différents acteurs présents dans les quartiers de la ville de Genève (travailleurs sociaux hors murs, unités d'action sociale communautaire de proximité, etc.), afin de renforcer les interactions et collaborations entre eux, le but étant de développer des projets communs qui répondent aux besoins spécifiques des quartiers, notamment en direction des jeunes, par exemple en favorisant une ouverture durant les week-ends et les vacances scolaires de certaines maisons de quartier.